

Avis à Manifestation d'Intérêt pour les Demandes de Cotation (AMI)

Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail

Dans le cadre de l'exécution du Budget National de Développement 2016, le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail lance un avis à manifestation d'intérêt pour les marchés de travaux, de fournitures et de prestations intellectuelles.

Le Ministère invite par la présente, les candidats à manifester leur intérêt en soumettant un dossier comprenant :

- Une demande d'offre de service adressée à Monsieur le Ministre
- Le registre de commerce de la société
- Le quitus social

Les dossiers doivent parvenir au bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics au plus tard le 13 avril 2016 à 12 heures précises.

Les manifestations d'intérêt qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être examinées.

Conakry, le 08/ 03/ 2016

P Le Ministre PO
Le Chef de Cabinet

Mamady Alkaly CHERIF